

PRÉFET DES HAUTES-ALPES

Préfecture
Direction des Moyens et de la
Coordination des Politiques
Publiques
Bureau de l'Europe et du
Développement des Territoires

**AVENANT A LA CONVENTION CADRE RELATIVE AU PER LABELLISE :
NATURE, SCIENCE ET TOURISME**

PER N° D005428

Entre l'Etat, représenté par Mr Pierre BESNARD, préfet des Hautes-Alpes,

Et la communauté de communes du Briançonnais, représentée par M. Alain FARDELLA, son président.

Constatant l'attribution du label PER par le décret n° 2011-1019 du 25 août 2011,

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 :

Le montant total des investissements du PER « Nature, Science et Tourisme » est estimé à 4 457 725,00 € (quatre millions quatre cent cinquante sept, sept cent vingt cinq euros).

Le montant de l'aide globale PER (aides d'Etat nationales et déconcentrées et aides européennes) s'élèvent à 1 500 000,00 € (un million cinq cent mille euros) . Le plan de financement détaillé du PER est joint en annexe.

La labellisation par l'Etat du PER s'accompagne d'un soutien spécifique de l'Etat de 600 000,00 € (six cent mille euros) maximum au titre du Fonds Ministériel Mutualisé (FMM).

Les opérations devront obligatoirement être engagées financièrement avant le 30 Juin 2014 et les travaux réalisés et payés (date des factures acquittées) avant le 30 juin 2015, sous peine de perdre le bénéfice du soutien au titre des pôles d'excellence rurale.

Fait à Gap, le

Alain FARDELLA,

Pierre BESNARD

Président de la communauté de communes
du Briançonnais



Préfet des Hautes-Alpes

N° du PER	Département	Intitulé du pôle	Structure porteuse du PER	N° opération	Maître d'ouvrage de l'opération	Intitulé de l'opération	Non retenus ou inéligibles	Total Investissement	Montant demandé au titre du PER (maquette) 1	Total crédits déconcentrés =g+b+c 2	FNADT local (a)	DDR / DGE (b)	Autres aides Etat local (c)	fonds Européens: FSE 3	fonds Européens: FEADER 4	fonds Européens: FEDER 5	Total crédits communautaires	ANAH 6	CNDS 7	ADEME 8	Planderance 9	Enveloppe parlementaire 10	total crédits identifiés (=2+3+10) 11	Demande financement national (=1-11) 12	Conseil régional 13	Conseil général 14	autres collectivités 15	Autres financeurs publics (CAF, MSA) 16	Total aides publiques (=colonnes 1 à 16) 17	Autofinancement
D005428	05	Nature, Science et Tourisme	Communauté de communes du Briançonnais	1	Communauté de communes du Briançonnais	Maison de la géologie et du Géoparc	R	1 757 725	870 000	100 000	0	100 000	0	0	0	400 000	400 000	0	0	0	0	0	500 000	370 000	360 000	175 000	0	0	1 405 000	352 725
D005428	05	Nature, Science et Tourisme	Communauté de communes du Briançonnais	2	Université Joseph Fourier de Grenoble	Galerie de l'Alpe au Lautaret	R	2 700 000	630 000	0	0	0	0	0	0	400 000	400 000	0	0	0	0	0	400 000	230 000	900 000	350 000	100 000	0	1 980 000	720 000
								4 457 725	1 500 000	100 000	0	100 000	0	0	0	800 000	800 000	0	0	0	0	900 000	600 000	1 260 000	525 000	100 000	0	3 385 000	1 072 725	

